



Partagez vos observations sur l'éclairage nocturne de votre commune !

TUTORIEL : participer au diagnostic participatif en ligne

1. Rendez-vous sur la plateforme



Copier le lien dans un moteur de recherche internet :

<https://parti-cip.be/fr-BE/projects/plans-lumiere-lunefil/4>



Scannez le Qr code avec un smartphone ou une tablette



ou

2. Identifiez-vous sur la plateforme



Cliquez sur "Se connecter", en haut à gauche de la page.

Il est nécessaire de s'identifier pour pouvoir partager vos observations et/ou réagir. Cela permet de vous reconnecter plus tard pour continuer vos observations ou vos interactions avec les autres participants.

Créez un compte

Si vous n'avez pas de compte, vous devez simplement vous inscrire gratuitement en indiquant votre nom, votre adresse mail et en choisissant un mot de passe. Prenez connaissance des conditions d'utilisation, vous devez cocher les deux cases "J'ai lu et approuvé".

Vous recevez un code de confirmation dans votre boîte mail, copiez-le pour confirmer votre inscription. N'oubliez pas de vérifier vos spams ou vos indésirables si vous ne recevez pas le mail de confirmation.

Vos données seront uniquement utilisées pour vos connexions sur la plateforme, elles ne seront pas partagées à autrui.

3. Choisissez le projet

La plateforme vous demande de choisir le projet. Choisissez :

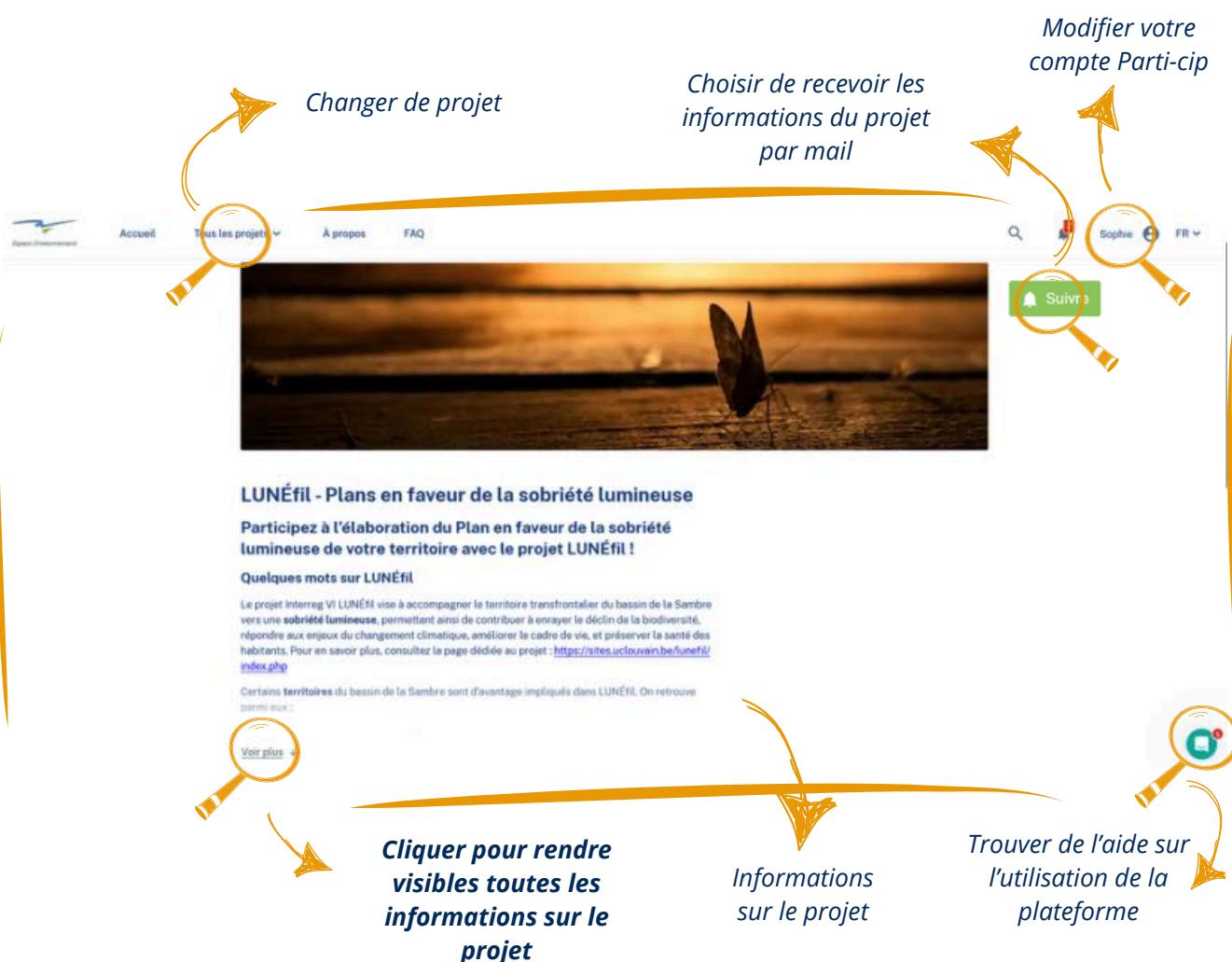
LUNÉfil - Plans en faveur de la sobriété lumineuse



4. Prenez connaissance du projet



Lorsque vous arrivez sur la page d'accueil, le **haut de la page** explique le projet LUNÉfil. Vous y trouverez également les informations concernant le processus du diagnostic participatif en ligne. Prenez-en connaissance afin d'appréhender le cadre de cette démarche et de votre participation.



Cliquez sur l'icône "Voir plus" afin de rendre visible l'ensemble des informations sur le projet.

Cliquez sur les phases du diagnostic

Le bas de la page d'accueil du projet explique les différentes phases du diagnostic participatif, à l'aide d'une ligne du temps.



Cliquez sur les différentes phases et prenez connaissance des explications associées.

5. PHASE 2 : diagnostic participatif en ligne



Lorsque vous cliquez sur la phase 2 : **diagnostic participatif en ligne**, une carte s'ouvre en bas de votre page.

Cette carte comporte des **données de base** utiles pour analyser l'éclairage nocturne :

Vous trouverez la légende en bas à droite de la carte.



Points lumineux existants.



Les limites administratives des territoires sur lesquels un Plan en faveur de la sobriété lumineuse est en cours dans le cadre du projet LUNÉfil.



Vous pouvez **masquer ou rendre visible** ces données via le bouton en haut à droite de la carte.



Vous trouverez les signes + et - en haut à droite, qui permettent respectivement de **zoomer ou dézoomer** la carte.

Le **panneau qui apparaît à gauche** de la carte rassemble les observations déjà formulées par d'autres citoyens ou par vous-même. Vous pouvez ajouter des **filtres** pour trier et/ou classer les observations selon les critères de votre choix.

Vous pouvez, par exemple, classer les observations selon la commune, les plus likées ou bien selon le thème associé.



6. Partagez une nouvelle observation



Lorsque vous cliquez sur un point sur la carte, un formulaire s'ouvre, vous permettant de **soumettre une nouvelle observation/contribution**.



Les **informations** à renseigner sont les suivantes :



- Titre de votre observation
- Description de l'observation : en quoi l'éclairage/manque d'éclairage est problématique
- Localisation : est-ce que l'observation concerne un point précis, une rue, une zone ou un quartier?
- Image de la situation (non obligatoire)
- Piste d'amélioration (non obligatoire)
- Associer l'observation à un des thèmes : sécurité, visibilité, biodiversité, mise en valeur du patrimoine, événementiel, santé publique, équipement sportif, commerce/publicité, éclairage privé
- Associer l'observation à une ou plusieurs communes du projet



Vous pouvez partager autant d'observations que souhaité !

Toutefois, **pour éviter les doublons**, pensez à prendre connaissance des observations des autres citoyens autour de votre point avant de créer une nouvelle observation, une autre personne pourrait déjà avoir noté une observation identique ou similaire à votre idée. Le cas échéant, privilégiez les interactions avec l'observation existante (likez ou commentez) plutôt que la création d'une nouvelle observation.

7. Liker ou commenter une observation existante

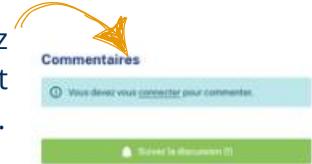
Vous pouvez interagir avec les observations des autres citoyens, et ce de deux manières :



En likant une observation existante. Vous manifestez ainsi votre accord, et donnez plus de poids à cette contribution.



En commentant une observation existante. Vous pouvez alors donner votre avis sur cette observation, en apportant par exemple une précision, une nuance ou un avis contraire.



Vous pouvez également **suivre la discussion** afin d'être tenu au courant par mail des réactions et réponses liées à cette observation.